

Domaine de formation : ELU0111 Formations généralistes « Prise en main du mandat »
Référence interne : ELU0111-MD-CP0 Durée de la session : 7 heures Prérequis : Aucun prérequis

Les objectifs pédagogiques :

A l'issue de la formation, le participant sera en mesure de mettre en place les outils stratégiques qui lui permettront d'apprécier et d'évaluer les premières réalisations du mandat, de redéfinir ses priorités, de valoriser son action politique et de communiquer efficacement avec la mise en place d'une vision prospective.

Le Programme :

Introduction

Pourquoi faire un bilan de mi-mandat ?

Comment effectuer un bilan de mi-mandat

Analyser son action politique

- Faire le point sur les engagements de campagne - une vision rétrospective :
 - Analyser la feuille de route de la mandature et en établir un diagnostic,
 - Structurer les données
 - Traiter les écarts entre les objectifs et les résultats
- Evaluer la situation actuelle :
 - Évaluation de la satisfaction populaire des politiques publiques,
 - Analyse de la situation financière de la collectivité,
 - Évaluation globale de l'action politique
- Préparer la 2ème partie du mandat en vue de l'échéance électorale future :
 - une vision prospective

Comment valoriser son bilan de mi-mandat ?

- Elaboration de la stratégie et déclinaison du plan de communication
 - Définition des cibles, des messages clés, du calendrier, des vecteurs et des supports de communication
- Conseils pour l'élaboration d'outils de communication pertinents

Formatrice : Madame Delphine MANSION



Juriste et communicante de formation. Titulaire d'un DEA de Droit public, spécialisée en Droit des Collectivités territoriales, et d'un Master II Communication obtenu à Sciences Po Paris
 • 25 ans d'expérience au sein d'institutions publiques. A exercé pendant 15 ans les fonctions d'assistante parlementaire de député et dernièrement, pendant 6 ans les fonctions de Directrice de Cabinet, et pendant 1 an les fonctions de Directrice Générale des Services d'une commune de 47 000 habitants
 • Adjointe au Maire pendant 12 ans d'une commune de 5 500 habitants

Accompagne aujourd'hui les élus locaux tout au long de leur mandat et les conseille en stratégie d'influence et en communication politique

Les points forts de la formation :

La formation dispensée par une juriste, professionnelle de la politique et de la communication, permettra aux participants, dans le cadre d'échanges et de mises en situation personnelles, de mettre en place une véritable stratégie politique pour la deuxième partie du mandat en vue de la prochaine échéance électorale.

Modalités pédagogiques :

Méthode pédagogique active : 1 journée de formation alternant exposé stratégique du formateur, exemples, échanges et mises en situation
 Support de formation numérique remis aux participants à l'issue de la formation
 Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur et paperboard

Les résultats attendus :

Evaluation des acquis de la formation au fil de la journée de formation
 Evaluation de la satisfaction des participants

Public :

Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.

Format :

En intra : dans une salle mise à disposition par la collectivité
En inter-collectivité : dans une salle mise à disposition par notre organisme
A distance : en classe virtuelle synchrone en présence de Madame Delphine MANSION

Financement et coût :

Pour les intras, nous consulter pour devis
 Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 7 heures de formation le coût est de 400 € TTC si DIF ELU / 560 € TTC si budget de la collectivité .

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

Nombre maximum de participants par session de formation : 15 personnes.

Délai d'accès à cette formation : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

Résultats en 2021 et 2022 : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)